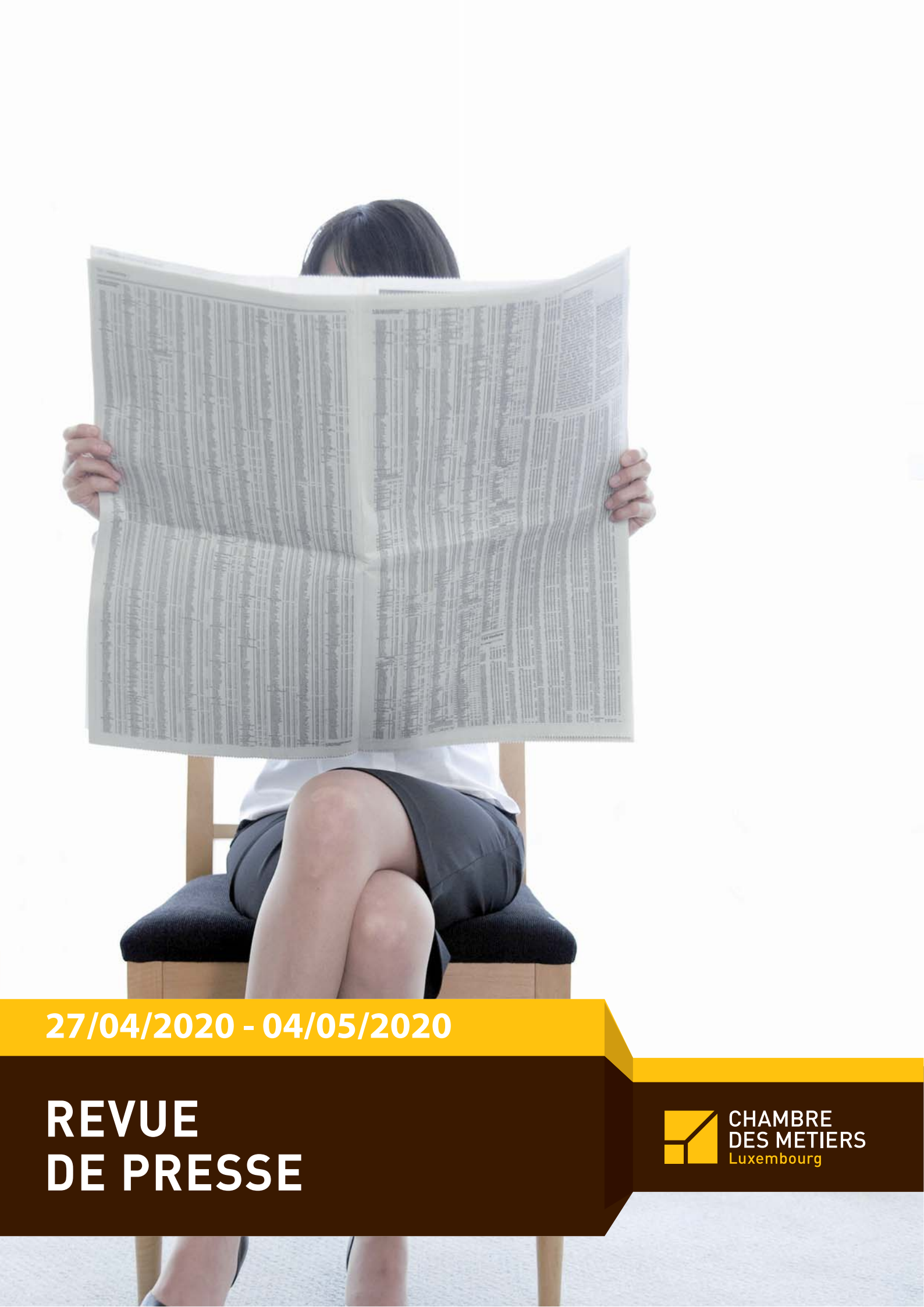

27/04/2020 - 04/05/2020

REVUE DE PRESSE

CHAMBRE DES METIERS
Luxembourg

Table des matières

47 mesures pour relancer l'économie
www.paperjam.lu | *04/05/2020*

"Situation für viele besorgniserregend"
Luxemburger Wort | *04/05/2020*

Des idées pour une relance
L'Essentiel | *04/05/2020*

Déconfiner tout l'artisanat dès le 11 mai
www.journal.lu | *04/05/2020*

Guild appeals for all trades to restart in mid-May
delano.lu | *03/05/2020*

JobSwitch s'arrête
Le Quotidien | *02/05/2020*

Pour une réouverture des coiffeurs, boulangers et pâtissiers le 11 mai
5minutes.rtl.lu | *02/05/2020*

All Handwierksbetriber solle vum 11. Mee un nees schaffen dierfen
www.rtl.lu | *02/05/2020*

Kleinere Unternehmen sollen weniger zahlen
Lëtzebuerger Journal | *30/04/2020*

Belvaux : «Fermeture injuste pour les fleuristes»
www.lequotidien.lu | *30/04/2020*

« Un soutien d'autant plus important »
www.infogreen.lu | *30/04/2020*

Après un peu plus d'un mois d'activité, JobSwitch s'arrête
www.femmesmagazine.lu | *30/04/2020*

Diplomatie, Tracing-Apps und Praktika
Lëtzebuerger Journal | *27/04/2020*

L'armée et la police face au Covid-19 (Chambre des Députés)
www.agefi.lu | *24/04/2020*

POLITIQUE & INSTITUTIONS — INSTITUTIONS

#coronavirus

CHAMBRES DES MÉTIERS ET DE COMMERCE

47 mesures pour relancer l'économie

Écrit par Camille Frati

Publié à 07:38 • Édité à 08:49

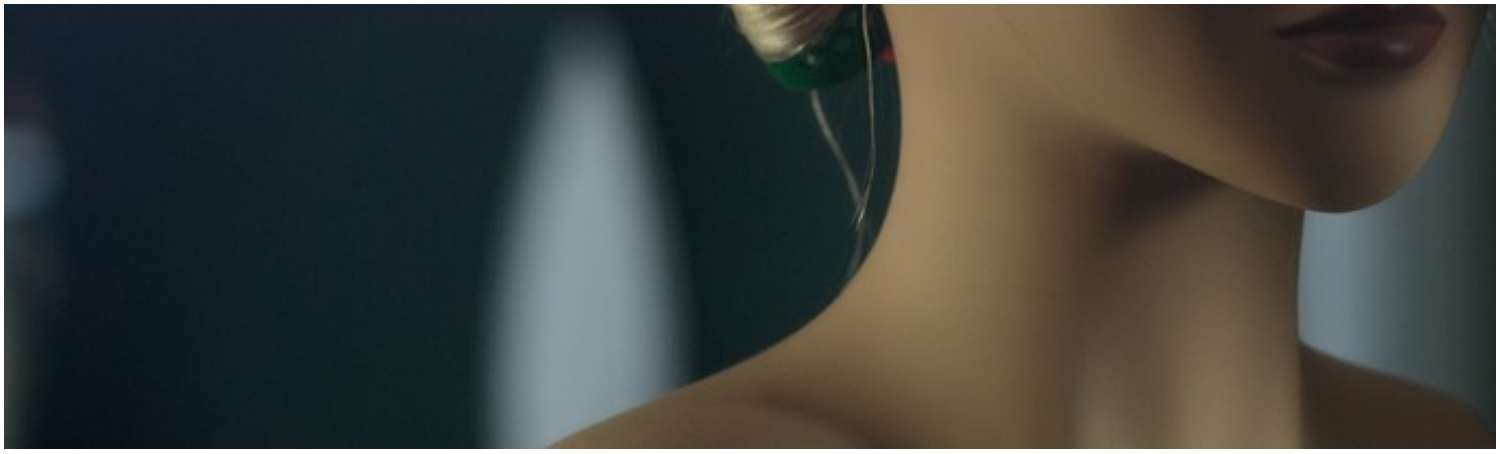

Les coiffeurs sont prêts à reprendre du service, soutenus par la Chambre des métiers. (Photo: Matic Zorman/archives Maison Moderne)

Les chambres professionnelles ont délivré leurs propres recommandations à l'adresse du gouvernement, invitant à une reprise plus marquée des activités économiques. Si possible dès le 11 mai.

Tandis que le gouvernement présentait la semaine dernière le programme de stabilité et de croissance remis traditionnellement à la Commission européenne dans le cadre du Semestre européen, les chambres professionnelles ont publié leurs idées pour remettre l'économie luxembourgeoise sur les rails.

Après le coup de pression remis sur le gouvernement par la Fédération des artisans concernant la fragilité de l'artisanat, la Chambre des métiers (CDM) est passée du plaidoyer à la prescription en dévoilant pas moins de 36 propositions comprises dans un «Plan global de relance des activités dans l'artisanat», articulées autour de deux étapes: la première en mai, et la seconde de juin à décembre.

Ce plan préconise ainsi «à court terme la reprise d'autres activités artisanales, dont notamment les salons de consommation des boulangeries-pâtisseries, les showrooms, les métiers de la santé/hygiène (coiffure, esthétique, pédicure, tatoueur) ou encore les photographes», des professions jusqu'ici laissées dans l'expectative par l'agenda dévoilé par le gouvernement.

Une situation qui désespère des professionnels privés de revenu, alors même que

certains de leurs confrères français, belges ou allemands peuvent exercer de nouveau ou le pourront prochainement. «Cela aurait aussi un effet positif pour le bien-être des gens qui supportent mal le confinement prolongé avec les restrictions, l'isolement et l'angoisse existentielle qu'il implique», plaide aussi l'ADR.

La CDM évoque un plan de relance global fondé sur des mesures de soutien des PME (aide à l'investissement dans les équipements et matériels sanitaires, dédommagement des activités impactées par la crise) et de l'économie (réduction des loyers, annulation des charges patronales entre avril et juin 2020, prolongement du chômage partiel, réduction du tarif du congé pour raisons familiales…) dans un premier temps.

Résurgence de revendications bien connues

Dans un second temps, plusieurs mesures devraient soutenir les entreprises en matière de:

- liquidités: fonds de solidarité, transformation des avances en aides à l'investissement, prise en charge de l'indemnité d'apprentissage par le Fonds pour l'emploi…;

- compétitivité des entreprises: renforcer le statut des indépendants, exonération du premier emploi créé…;

- rentabilité: incitation aux investissements portant sur l'efficience énergétique, campagne en faveur des produits «made in Luxembourg», soumissions publiques plus accessibles pour les PME…;

- productivité et compétences futures disponibles: libéralisation des heures d'ouverture des commerces, réorganisation du congé collectif, soutien à la digitalisation…

11 mesures et un soutien à la consommation

La Chambre de commerce défend de son côté 11 mesures phares devant un constat alarmant. «Selon la récente enquête de la Chambre de commerce, les entreprises sont très durement touchées, les liquidités leur font rapidement défaut et les aides directes actuelles ne suffisent pas pour tenir compte de la situation délicate individuelle d'une grande partie des entreprises, surtout de celles affectées par une fermeture partielle ou complète. La substance

économique sera irrémédiablement impactée.»

Elle milite également pour une poursuite du soutien du gouvernement aux entreprises. «Des mesures sectorielles fortes sont nécessaires, pour tenir compte des besoins spécifiques des entreprises en fonction de la durée, de l'envergure et de l'impact de la baisse de l'activité.»

Flexibilisation du chômage partiel, allègement des charges des entreprises, réouverture des commerces et restaurants sous conditions sanitaires, fonds de stabilisation de l'économie, exonération du premier emploi créé… Certaines mesures rejoignent celles proposées par la Chambre des métiers, d'autres s'y ajoutent comme la révision de la procédure de faillite – dont la réforme reprise en main par la coalition DP-LSAP-Déi Gréng traîne à la Chambre des députés du fait de sa complexité – ou la création d'un «guichet unique PME».

La Chambre de commerce prône également un «package» de soutien à la consommation: «augmentation de la valeur faciale des chèques-repas moyennant un subside public, bons de consommation à faire valoir dans le commerce non alimentaire et l'hôtellerie, baisse temporaire de la TVA de 17% à 15% durant la période de la crise, baisse des taux spéciaux de la TVA d'application dans certains secteurs (notamment l'horeca), déductibilité fiscale des dons concédés par exemple aux commerces de proximité, aide financière directe (non remboursable) à la consommation aux ménages modestes, etc.»

Autant de voix à prendre en compte pour planifier la suite de la sortie de confinement malgré l'incertitude qui règne quant aux effets des premières mesures sur la courbe des contaminations du Covid-19, véritable clé pour le relâchement des restrictions sur l'économie.

Les 11 mesures proposées par la Chambre de commerce sont les suivantes :

Mesure 1 - Prévoir une flexibilisation du chômage partiel

Mesure 2 - Alléger les coûts fixes des entreprises et soutenir leurs liquidités

Mesure 3 - Restituer les avances remboursables seulement lors d'un retour à

Mesure 3 - Restituer les «avances remboursables» seulement lors d'un retour à une «meilleure fortune»

Mesure 4 - Envisager la réouverture de commerces et de restaurants pouvant mettre en œuvre les restrictions sanitaires

Mesure 5 - Créer un «fonds de stabilisation de l'économie»

Mesure 6 - Mettre en place un système de report de pertes en arrière

Mesure 7 - Créer un «package» visant le soutien de la consommation dans les secteurs luxembourgeois lourdement touchés

Mesure 8 - Exempter de cotisations patronales le premier emploi créé par une très petite entreprise (TPE)

Mesure 9 - Aligner le régime de sécurité sociale des indépendants sur celui des salariés

Mesure 10 - Revoir la procédure liée aux faillites

Mesure 11 - Création d'un «guichet unique PME»

Chambre de commerce **Chambre des métiers** **ADR** **Covid-19**

Chambre des députés **DP** **LSAP** **Déi Gréng**

PRINT MEDIA
CHAMBRE DES METIERS LUXEMBOURG
Ref: 39228 / 5EAFD86016

Luxemburger Wort

Date: **04-05-2020**
Page: **12**
Periodicity: **Daily**
Journalist: **Marco Meng**

Circulation: **59 525**
Audience: **162 100**
Size: **407 cm²**

„Situation für viele besorgniserregend“

Luxemburger Handwerk fordert schrittweise Rückkehr zur Normalität

Von Marco Meng

Die Maßnahmen zur Eindämmung des Covid-19-Virus sind eine beispiellose Bewährungsprobe für Wirtschaft, Politik und die Gesellschaft als Ganzes, so die Chambre des Métiers. Seit dem 20. April darf der Bausektor wieder arbeiten, während andere Sektoren des Handwerks noch immer auf grünes Licht der Regierung zur Wiederaufnahme ihrer Aktivitäten warten. Die rund 8 000 Handwerksbetriebe im Land hatten wegen des „Lockdowns“ etwa 75 000 ihrer insgesamt 94 000 Beschäftigten in Kurzarbeit schicken müssen.

Angesichts der Gefahr einer raschen Ausbreitung des Virus habe die Regierung, so die Handwerkskammer in einer Mitteilung am Samstag, erfolgreich drastische Maßnahmen ergriffen, „die sich als wirksam erwiesen haben und die nun eine Rückkehr zu einer gewissen Normalität ermöglichen müssen“.

Laut Handwerkskammer hätten die meisten Unternehmen des Sektors ohne das wirtschaftliche Stabilisierungspaket vom 25. März, das inzwischen schrittweise verstärkt wurde, nicht durchhalten können. „Dies bedeutet jedoch nicht, dass das Spiel für viele von ihnen gewonnen ist“, heißt es in der Mitteilung. Darum sei es unerlässlich, dass alle Handwerksbetriebe (Friseursalons, Schönheitssalons, Bäckereien und Konditoreien, Ausstellungsräume, Fotografen, ...) am 11. Mai unter angemessenen sanitären Bedingungen wieder starten könnten, fordern die Handwerker.

Mit ihrer zweiten Covid-19-Umfrage, die am 28. April gestartet wurde, wollte die Handwerkskammer wissen, wie sich die wirtschaftliche und finanzielle Gesundheit ihrer Mitgliedsunternehmen entwickelt. Aus den mehr als 7 500 Rückmeldungen der Unternehmen gehe hervor, „dass die Situation eines Großteils von ihnen besorgniserregend ist.“

Die Handwerkskammer verweist auf die geringe Anzahl von Menschen in den Intensivstationen, sowie die gute Disziplin der Bürger; auch seien die Betriebe vorbereitet, denn die Handwerkskammer sei in Zusammenarbeit mit dem STM (Service de Santé au Travail Multisectoriel) dabei, die Unternehmen über die zu ergreifenden Gesundheitsmaßnahmen bei der Wiederaufnahme ihrer Geschäftstätigkeit zu informieren und zu schulen.

Eine Exit-Strategie aus den aktuellen wirtschaftlichen Beschränkungen müsse darum jetzt unter Einbeziehung der Berufskammern vorbereitet werden, damit die Unternehmen eine Zukunftsperspektive hätten. Einen umfassenden Plan mit 36 Vorschlägen zur phasenweisen Wiederaufnahme der Aktivitäten hatte die Handwerkskammer der Regierung vorgelegt.

Das Handwerk hat der Regierung Vorschläge für einen Neuanfang unterbreitet – die Betriebe warten auf grünes Licht. Foto: Gerry Huberty

PRINT MEDIA
CHAMBRE DES METIERS LUXEMBOURG
Ref: 39228 / 5EAFD10003

L'Essentiel

Date: **04-05-2020**
Page: **2**
Periodicity: **Daily**
Journalist: **-**

Circulation: **101 235**
Audience: **285 300**
Size: **102 cm²**

Des idées pour une relance

LUXEMBOURG La Chambre de commerce a présenté des propositions pour soutenir les entreprises touchées par la crise. Elle prône un chômage partiel simplifié, l'alignement du régime de sécurité sociale des indépendants sur celui des salariés, la création d'un fonds de stabilisation de l'économie... Elle plaide aussi pour une réouverture des commerces et restaurants immédiate, dès lors qu'il est possible de mettre en place des mesures sanitaires. Elle est suivie en cela par la Chambre des métiers, qui demande à ce que toutes les entreprises artisanales, telles que les salons de coiffure, de beauté, de consommation des pâtissiers, etc. puissent redémarrer le 11 mai. La Chambre des métiers a aussi défini un plan de relance pour l'artisanat étalé sur l'année.

La Chambre des métiers prône la reprise des salons de coiffure.

www.journal.lu
Date: 04-05-2020
Periodicity: Continuous
Journalist: -
Circulation: 0
Audience: 1000
https://www.journal.lu/top-navigation/article/deconfiner-tout-lartisanat-des-le-11-mai/

Déconfiner tout l'artisanat dès le 11 mai

1 Foto

La Chambre des Métiers lance 36 propositions pour la relance du secteur

Le déconfinement pourrait avancer plus rapidement qu'annoncé. C'est ce qu'estime en tout cas la Chambre des Métiers. Elle est ainsi d'avis que si, dans le cadre de la période de monitoring actuelle, le nombre de personnes infectées n'a pas augmenté massivement, le déconfinement devrait être élargi en «phase 2»à partir du 11 mai prochain tout en prévoyant à court terme la reprise d'autres activités artisanales, dont notamment les salons de consommation des boulangeries-pâtisseries, les showrooms, les métiers de la santé/hygiène (coiffure, esthétique, pédicure, tatoueur...) ou encore les photographes. Ceci évidemment dans le respect de conditions sanitaires très strictes. D'ailleurs, la Chambre des Métiers s'est déjà associée au Service de Santé au Travail Multisectoriel pour élaborer des instruments à cette fin.

Une «roadmap» à suivre étroitement

Mais la chambre professionnelle recommande aussi d'officialiser un «Plan global de relance économique» en deux étapes et structuré autour de plusieurs axes prioritaires. «Elle est d'avis que la «roadmap» (gouvernementale, avec une phase I de relance en mai et une autre s'étalant jusqu'en fin d'année, ndlr) ne pourra être mise en œuvre qu'avec une gouvernance économique claire et des initiatives permettant de cadrer les mesures en termes de communication, de guidance et de conseil des PME artisanales», lit-on dans le papier de la chambre, qui propose par exemple la mise en place d'un coordinateur national de la reprise progressive et surtout de la relance des activités économiques, la création d'une task-force assistance-conseil post-COVID-19 auprès de la Chambre des Métiers et de la Chambre de Commerce, une mesure de soutien financière aux entreprises par l'introduction d'une aide directe afin de couvrir les coûts d'investissement somme toutes considérables dans des équipements et matériels sanitaires ou encore l'annulation des charges patronales des mois d'avril, de mai et de juin 2020.

Parmi les autres recommandations: la création d'un fonds national de solidarité regroupant des fonds européens, nationaux, sectoriels et privés, la mise en œuvre d'une mesure d'exonération (pendant trois ans) en termes de cotisations sociales du premier emploi créé dans une entreprise ou encore le lancement d'une «Task-Force Indépendants»auprès du Ministère de l'Economie afin de renforcer le statut des indépendants8par rapport au statut des salariés. On retrouve aussi la revendication d'une réorganisation du congé collectif d'été (et d'hiver) afin de permettre la réalisation des commandes reportées suite à la crise sanitaire, le renforcement du soutien des entreprises en direction d'une «digitalisation» ou encore une réforme des principes de cofinancement de la formation continue des entreprises.

Le papier intégral: tinyurl.com/CDMrelance

WEB MEDIA
CHAMBRE DES METIERS LUXEMBOURG
Ref: 39228 / 5EAFDEC238

delano.lu

Date: **03-05-2020**
Periodicity: **Continuous**
Journalist: **-**

Circulation: **0**
Audience: **1129**

https://delano.lu/d/detail/news/guild-appeals-all-trades-restart-mid-may/210325

Guild appeals for all trades to restart in mid-May

News Business 03.05.2020 Aaron Grunwald

The association representing bakeries, hairdressers, photography studios and other artisans has called for their sector to be fully reopened on 11 May.

The Chamber of Skilled Trades and Crafts (Chambre des métiers) stated this week that in recent days, "the number of people infected has not increased massively," so Luxembourg's "deconfinement should be widened in 'phase 2' starting on 11 May" to include all the activities of artisans.

The chamber said it had worked with the Multi-Sector Occupational Health Service (Service de santé au travail multisectoriel), a private sector monitoring outfit, to develop a set of practical covid-19 prevention checklists and recommendations for each field of tradesmen.

In its restart roadmap, the chamber issued 36 recommendations to the government. In the first tranche, which the guild would like to see executed this month, artisans would receive financial aid to cover the cost of health and safety kit. The group called for state-backed emergency loans to be partially converted into subsidies that would indemnify craftsmen for lost income while they were closed under government orders.

The Chamber of Skilled Trades and Crafts proposed that commercial lease payments be reduced by 50% during the months of April and May 2020, that employers' social insurance contributions be canceled during the months of April, May and June 2020, and that the short-time working scheme and emergency family leave programmes be extended, among other actions.

In a second phase, to take place between June and December 2020, the chamber (which also represents the construction industry, which went back to work on 20 April) called for energy efficiency subsidies to be boosted, for the planning permission process to be sped up, and for a "reorganisation" of collective summer and winter holidays in the construction sector.

Among the other requested measures, the trade group wanted a series of steps to shore up their members' liquidity, for apprentices' salaries to be covered by the government, for the economy ministry to create a task force for self-employed people, and for the reform of retailer opening hours to be accelerated.

The guild published its roadmap ("Plan global de relance des activités dans l'Artisanat") on 30 April.

PRINT MEDIA
CHAMBRE DES METIERS LUXEMBOURG
Ref: 39228 / 5EAFCFE480

Le Quotidien

Date: 02-05-2020
Page: 9
Periodicity: Daily
Journalist: -

Circulation: 8 214
Audience: 25 750
Size: 341 cm²

JobSwitch s'arrête

Lancée le 24 mars, la plateforme JobSwitch a arrêté ses activités jeudi. Son objectif était de faciliter et d'accélérer le recours à une main-d'œuvre complémentaire et disponible durant la crise sanitaire liée au Covid-19.

Au cours de cette période d'un peu plus d'un mois, la plateforme a connu un très grand succès avec pas moins de 1 460 candidatures enregistrées, et un pic de 201 demandes en une seule journée. Conçue pour apporter une réponse rapide et ponctuelle à une demande pressante de certains secteurs en besoin immédiat de main-d'œuvre (commerce alimentaire, transport...), JobSwitch a été fructueux à 537 reprises et a ainsi facilité la mise en relation entre, d'une part, le personnel en chômage, chômage partiel et les indépendants et, d'autre part, des entreprises à la recherche de personnes disponibles rapidement.

Cette plateforme a été conçue dès le début comme un projet de courte durée. La relance progressive amène donc JobSwitch à cesser ses activités.

La Chambre de commerce et sa House of Entrepreneurship a tenu jeudi à remercier tous les partenaires du projet qui ont contribué au grand succès de la plateforme, à savoir le ministère du Travail, le ministère de l'Économie, l'Adem, la Confédération luxembourgeoise du commerce, la Fedil, l'Horesca, la Chambre des métiers et la Chambre d'agriculture.

Photo : archives lq

Près de 1 460 candidatures ont été enregistrées sur le site.

5minutes.rtl.lu

Date: **02-05-2020**
Periodicity: **Continuous**
Journalist: **-**

Circulation: **0**
Audience: **1000**

https://5minutes.rtl.lu/actu/luxembourg/a/1511268.html

Pour une réouverture des coiffeurs, boulangers et pâtissiers le 11 mai

Auteur: Gaël ArellanoActualisé: 02.05.2020 11:19

© Unsplash

La Chambre des Métiers a demandé samedi à ce que toutes les entreprises artisanales reprennent leurs activités le 11 mai.

Après la Chambre de Commerce, c'est au tour de la Chambre des Métiers de faire pression sur le gouvernement luxembourgeois. En effet, la chambre professionnelle a demandé samedi par voie de communiqué à ce que les entreprises artisanales puissent reprendre leurs activités dès **le 11 mai.**

Parmi les activités citées par la Chambre des commerces figurent les **salons de coiffure**, les **salons de beauté**, **les salons de consommation** des **boulangeries** et **pâtisseries** et les **espaces d'exposition**. Cependant, l'institution se fait l'avocate de toutes les entreprises artisanales, on peut donc déduire que d'autres activités sont visées.

La condition pour leur réouverture reste la même: remplir les conditions sanitaires adéquates **pour accueillir du public**. La CDM qui considère que "*les ingrédients pour une reprise de l'ensemble de l'Artisanat et du commerce sont réunis*" affirme travailler en collaboration avec le Service de Santé au Travail Multisectoriel, pour "*informer et de former les entreprises sur les mesures sanitaires à adopter*".

En marge de cette recommandation, la Chambre des Métiers a également dévoilé un plan global de relance pour le secteur de l'artisanat. Une stratégie y est proposée pour reprise des activités au mois de mai puis pour l'après-Covid-19 qui, selon la CDM, commencera dès le mois de juin. Vous pouvez le consulter ici.

.

www.rtl.lu
Date: 02-05-2020
Periodicity: Continuous
Journalist: -
Circulation: 0
Audience: 103000
https://www.rtl.lu/news/national/a/1511309.html

All Handwierksbetriber solle vum 11. Mee un nees schaffen dierfen

RTLUpdate: 02.05.2020 12:18

Dorënner wieren dann z.B. och Coifferen, Schéinheets-Salonen, Kaffisstuffen an nach Fotografen oder Ausstellungsraim.

Dat fuerdert d'Chambre des Métiers an engem Communiqué um Samschdeg de Moien an adresséiert sech un d'Regierung.

Natierlech soll d'Relance ënnert de strengsten Hygiène-Konditioune geschéien, betount d'Chambre des Métiers. Dat wier awer an Zesummenaarbecht mat den eenzele Betriber ouni Problem méiglech. Fir all d'Mesuren anzehalen an d'Re-Ouverture vun den Handwierksbetriber kënnen ze garantéieren, gouf och en detailléierte Plang ausgeschafft.

Pressecommuniqué

Covid-19 : Des propositions à l'attention du Gouvernement

Le confinement constitue une épreuve sans précédent pour le monde économique et politique ainsi que pour la société dans son ensemble. Depuis le 20 avril le secteur de la construction se remet en ordre de marche tandis que d'autres secteurs de l'Artisanat attendent le feu vert du Gouvernement pour une reprise de leurs activités.

Le Covid-19 a mis tout le monde à rude épreuve. Face au risque de propagation rapide du virus, le Gouvernement a su agir vite en prenant des mesures sanitaires drastiques qui montrent leur efficacité et qui doivent maintenant permettre le retour à une certaine normalité. Par ailleurs, sans le paquet de stabilisation économique du 25 mars, paquet qui a été renforcé en étapes depuis, la plupart des entreprises n'auraient pas pu tenir. Mais la partie n'est pas pour autant gagnée pour beaucoup d'entre elles.

POUR UNE REOUVERTURE DE TOUTES LES ACTIVITES ARTISANALES

Avec la réouverture le 20 avril des chantiers, une première étape importante a pu être franchie, mais la course est loin d'être finie, et ce plus particulièrement au niveau économique et financier. Pour cette raison, il est essentiel que toutes les entreprises artisanales (salons de coiffure, salons de beauté, salons de consommation des boulangers-pâtissiers, les espaces d'exposition, les photographes,...) puissent redémarrer le 11 mai dans les conditions sanitaires adéquates.

Les ingrédients pour une reprise de l'ensemble de l'Artisanat et du commerce sont réunis : faible nombre de personnes dans les centres de soins avancés et plus particulièrement les services de réanimation, des citoyens qui font preuve d'une grande discipline lors de leurs déplacements et des chefs d'entreprises bien préparés. La Chambre des Métiers, en collaboration avec la STM (Service de Santé au Travail Multisectoriel), est en train d'informer

et de former les entreprises sur les mesures sanitaires à adopter, sans oublier le travail effectué au niveau des fédérations professionnelles.

LA HOTLINE DE LA CHAMBRE, BAROMETRE DES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LE SECTEUR

La reprise est une condition nécessaire mais pas forcément suffisante pour beaucoup d'entreprises. A travers sa deuxième enquête Covid-19 lancée ce 28 avril, la Chambre des Métiers souhaite connaître l'évolution de l'état de santé économique et financier de ses entreprises ressortissantes. Il ressort d'ores et déjà des appels de la hotline de la Chambre des Métiers, qui fait office de baromètre du secteur, et qui sur les 6 premières semaines de la crise sanitaire a recensé plus de 7.500 appels, que la situation de bon nombre d'entre elles est préoccupante.

Une stratégie de relance économique ambitieuse et susceptible de donner confiance et une visibilité aux entreprises, stratégie qu'il faudra préparer dès à présent en associant les chambres professionnelles, sera un garant en vue de dégager une perspective d'avenir qui laissera entrevoir la fin du tunnel.

PROPOSITION EN VUE D'UN PLAN GLOBAL DE RELANCE EN VOIE DE PREPARATION PAR LE GOUVERNEMENT

La Chambre des Métiers vient d'adresser son « Plan global de relance des activités dans l'Artisanat » au Gouvernement. Il comprend 36 propositions susceptibles d'être mises en œuvre en deux étapes (étape 1 : mai 2020 ; étape 2 : juin à décembre 2020) et s'oriente autour des axes prioritaires suivants : gouvernance en matière de relance économique, guidance des entreprises, mesures à court terme pour stabiliser l'ensemble des activités économiques, mesures à moyen terme pour assurer les liquidités, la compétitivité, la rentabilité, la productivité et le développement des compétences des entreprises.

L'avenir économique, social et sociétal est possible si la solidarité continue à rester le maître mot et que nous travaillons tous ensemble.

LINK: Plan global de relance des activités dans l'Artisanat - 36 propositions

Lëtzebuerger Journal

Date: **30-04-2020**
Page: **10**
Periodicity: **Daily**
Journalist: **-**

Circulation: **4 000**
Audience: **37 500**
Size: **30 cm²**

Kleinere Unternehmen sollen weniger zahlen

LUXEMBURG Die Mitgliedsbeiträge für die Handwerkskammer sollen in Zukunft neu berechnet werden. Geht es nach der Gesetzesvorlage 7470, die gestern erneut im parlamentarischen Ausschuss diskutiert wurde, sollen kleine Handwerksbetriebe in Zukunft weniger zahlen. Der Bericht der DP-Abgeordneten Simone Beissel wurde gestern vom Mittelstandsausschuss angenommen. LJ

WEB MEDIA
CHAMBRE DES METIERS LUXEMBOURG
Ref: 39228 / 5EAA936355

www.lequotidien.lu

Date: **30-04-2020**
Periodicity: **Continuous**
Journalist: **-**

Circulation: **0**
Audience: **6859**

https://lequotidien.lu/a-la-une/belvaux-fermeture-injuste-pour-les-fleuristes/

Belvaux : «Fermeture injuste pour les fleuristes»

Auteur : Isabelle Simon Dans a la une Mis à jour le 29/04/20 22:25 | Publié le 30/04/20 6:00

La devanture de la boutique Hokipoki & Cie située dans la rue du Stade à Belvaux. Sa responsable se trouve dans une situation financière très délicate actuellement. (photo LQ)

Laetitia, une fleuriste, ne comprend pas pourquoi sa boutique doit rester fermée alors que des commerces non spécialisés peuvent vendre des fleurs. Pour survivre, elle s'est mise à la livraison.

L'heure n'est pas à la joie du côté des fleuristes du pays qui ont dû fermer boutique depuis le début du confinement. À Belvaux, la responsable du commerce Hokipoki & Cie depuis quatre ans, Laetitia, essaye tant bien que mal de garder la tête hors de l'eau.

«Dès le début du confinement, il a été dit qu'on devait fermer complètement. Mais au fil des premières semaines, j'ai constaté sur Facebook que d'autres fleuristes effectuaient des livraisons. J'ai alors téléphoné à la Chambre des métiers pour me renseigner. On m'a répondu que les livraisons n'étaient autorisées que pour une clientèle professionnelle. Après avoir insisté, la Chambre des métiers m'a fait savoir que j'avais le droit de livrer des particuliers si les indications sanitaires du gouvernement étaient respectées. Quand j'ai appris cela, j'ai également mis une annonce sur Facebook pour signaler que je faisais aussi des livraisons. Cela s'est passé du jour au lendemain», relate Laetitia avec amertume.

«Mal informée dès le début du confinement»

Car la fleuriste estime avoir été «mal informée dès le début du confinement. Je n'étais même pas au courant de ce que l'on a le droit de faire ou pas.» Depuis qu'elle s'est mise à la livraison, à Pâques (c'est-à-dire qu'elle est restée complètement fermée durant les trois premières semaines du confinement), ses clients sont très soulagés d'après elle. «J'ai quand même eu pas mal de commandes de bouquets à Pâques, mais le volume de commandes est très variable d'un jour à l'autre et il a significativement baissé depuis. Dès la mise en place des livraisons, je n'ai pas souhaité m'imposer un budget spécifique pour livrer. Nous sommes en crise, tout le monde s'adapte et j'ai joué le jeu. Des fois j'ai livré pour 15 à 20 euros de fleurs ou plantes : c'était vraiment pour rendre service aux clients, mais pas forcément pour m'aider moi-même d'un point de vue financier», confie Laetitia.

La commerçante explique aussi qu'un service de livraison «prend beaucoup de temps, car je n'ai pas d'employés, sans parler de l'essence, même si le prix du carburant a baissé. C'est un casse-tête permanent : il faut contrôler internet, Facebook Messenger, les courriels… et puis je fais les livraisons moi-même, dans une camionnette sous contrat leasing : bref, je dois tout gérer et, psychologiquement, c'est très épuisant!»

En cours de confinement, la fleuriste apprend également qu'elle est autorisée à vendre en «drive» : ses clients passent leur commande à distance, puis se rendent à la boutique, sonnent à la porte et récupèrent leurs fleurs. Ils règlent soit par Digicash soit par virement en ligne. «Les commandes, en livraison ou à emporter, c'était notamment des bouquets pour anniversaires, ainsi que des arrangements de fleurs pour Pâques. En fait, je ne pouvais pas faire énormément de propositions, c'était surtout des bouquets que je proposais. Par contre, je n'ai pas eu la moindre commande pour un enterrement», indique-t-elle.

Et qu'en est-il des commandes de muguet pour le 1er mai ? «Je ne vais pas faire de livraisons pour un peu de muguet, car je ne rentrerais pas dans mes frais. Mais les gens pourront venir le chercher, en pot, car je ne le fais pas sous forme de brins.» Pour ce qui est de l'approvisionnement, la fleuriste peut compter sur un fournisseur néerlandais qui a un dépôt à Argancy (entre Thionville et Metz) et sur un autre fournisseur qui a un dépôt en Belgique.

«J'ai perdu tous mes clients âgés et frontaliers»

Concernant une indemnisation éventuelle, Laetitia souligne n'avoir «rien touché du tout. Je n'ai pas eu droit au chômage partiel, car je suis patronne de ma société, mais je suis aussi employée dans ma société et je paie quand même les cotisations sociales. Je ne comprends donc pas ce refus de l'Adem. Et aujourd'hui (mercredi), j'ai reçu une lettre de la direction générale des Classes moyennes (NDLR : ministère de l'Économie), qui dit que je n'ai pas le droit à la prime pour indépendants, étant donné que j'étais autorisée à livrer dès le début du confinement… Mais, pour rappel, je suis restée complètement fermée pendant trois semaines, car cela a été imposé à mon secteur d'activité.»

Un pot de muguet provenant de la boutique, qui risque de ne pas trouver d'acheteur, à l'occasion du 1er mai.

Cela dit, le plus frustrant pour la fleuriste est peut-être le fait que d'autres commerces tels que les stations-services, magasins de bricolage ou encore supermarchés, sont autorisés, eux, à vendre fleurs et plantes : «C'est complètement injuste et illogique. Je comprends tout à fait que le secteur de l'alimentation reste ouvert, mais pas le fait qu'il puisse vendre des fleurs ou des produits qui n'ont rien à voir avec l'alimentation. Ce manque de solidarité incroyable existe dans beaucoup de métiers de l'artisanat. Ce n'est pas non plus normal que des pompes à essence vendent des fleurs et que le fleuriste du village se voit interdire d'ouvrir. Car les stations-services ne vivent pas de ce genre de produits, ils ne devraient pouvoir les vendre que pour dépanner, lorsque les fleuristes sont fermés le dimanche par exemple. Ce n'est pas non plus normal que les grandes surfaces vendent ces produits même pas au prix auquel nous on les achète. C'est de la mauvaise concurrence et cela écrase les petits commerces parce que les gens nous prennent pour des voleurs, alors que nous on vit de la fleur et des plantes.»

Pour revenir au muguet, week-end du 1er mai oblige, Laetitia estime que sa vente devrait être réservée aux fleuristes et non aux pompes à essence, aux grandes surfaces… «Sinon, moi, je vais me mettre aussi à vendre des cigarettes ?», s'interroge-t-elle avec ironie. Avant pour elle d'enfoncer le clou : «Je ne trouve pas logique non plus que les jardineries aient été autorisées à ouvrir et qu'il y ait 200 personnes qui s'y ruent pour ensuite faire la queue, alors que les petits fleuristes doivent rester fermés, alors qu'il n'y a pas de file d'attente chez eux.»

Alors, forcément, Laetitia souffre du manque à gagner, même s'il est très difficile pour la fleuriste et son comptable de se faire une idée précise de la perte de chiffre d'affaires. «J'ai perdu toute ma clientèle de personnes âgées à qui je vendais des coupes pour le cimetière, ou des bouquets destinés à fleurir les tombes ou à être offerts à la famille. Les personnes âgées ne se déplacent pas, elles n'ont ni internet ni Facebook, ou bien elles ne savent pas trop s'en servir. De plus, il y a un manque à gagner par rapport aux communions qui n'ont pas eu lieu, aux mariages annulés, aux anniversaires de mariage annulés… C'est compliqué d'estimer la parte d'une année à l'autre. Pâques, par exemple, a été célébré deux semaines plus tôt cette année. Sans parler de ma clientèle frontalière que j'ai aussi perdue, car les gens de France ne peuvent pas venir jusqu'ici pour acheter des fleurs.»

Face à cette situation très difficile, Laetitia assure toutefois rester optimiste, car elle compte bien continuer à se battre «pour ses clients» qui l'ont soutenue par le biais d'une collecte. «Mais si la situation devait s'éterniser, je serais forcée de mettre la clef sous la porte», conclut-elle.

Claude Damiani

Une collecte qui fait très chaud au cœur
À Belvaux, on sait se montrer solidaires. Une dame de la localité a en effet offert des masques en échange de dons en espèces, qui une fois collectés, ont permis de remettre une enveloppe de 250 euros à la fleuriste Laetitia.
«Les gens se sont cotisés pour moi, et ont laissé de la monnaie à chaque fois qu'ils passaient, comme des pourboires. Ils ont toujours tenu à faire un geste! Je suis témoin d'une très grande solidarité et si je n'avais pas eu ces clients fidèles et compatissants, je crois que j'aurais abandonné et fermé définitivement, juste après Pâques. Cette collecte, dont je ne savais rien, m'a redonné énormément d'énergie et de courage : j'ai été émue et vraiment touchée», souligne la fleuriste.

C. D.

Belvaux coronavirus fleuriste Hokipoki & Cie luxembourg 2020-04-30

www.infogreen.lu

Date: **30-04-2020**
Periodicity: **Continuous**
Journalist: **-**

Circulation: **0**
Audience: **1000**

https://www.infogreen.lu/local/cache-vignettes/L1200xH500/arton13374-91f63.jpg?1588152432

« Un soutien d'autant plus important »

En cette période de lutte contre le Covid-19, comment se portent les entreprises du tissu local ? Comment vivent-elles la situation actuelle et comment les dirigeants envisagent-ils l'avenir ? Infogreen a voulu poser ces questions à ses partenaires. Aujourd'hui, trois questions à Tom Wirion, Directeur général de la Chambre des Métiers.

Quelles décisions avez-vous dû prendre en lien avec la crise du coronavirus ?

La première a été celle de s'organiser en interne pour pouvoir garantir la sécurité sanitaire de nos collaborateurs, et continuer à assurer de manière effective **un service d'accompagnement et de conseil de qualité à nos entreprises**. Un soutien d'autant plus important dans des moments aussi difficiles que ceux qu'elles ont dû traverser ces dernières semaines ! C'est ce que nous avons fait dès la semaine du 16 mars. Ainsi, à distance, une *hotline* a été mise en place, animée par une dizaine de collaborateurs en home office, en coordination journalière avec le ministère de l'économie et différentes administrations.

Parallèlement, une page Internet dédiée « Covid-19 », en langues française et allemande, a été créée sur www.yde.lu avec renvoi automatique sur www.cdm.lu. Elle s'est vue mise à jour d'heure en heure, dans le même temps qu'étaient rédigées et publiées des FAQ pour faciliter le flux de la *hotline*.

Comment vivez-vous ou avez-vous vécu ce blocage ?

Dense. Tout a été très dense, et très rapide. Nous avons vécu en quatre semaines ce que nous vivons en général sur plusieurs mois. Nous sommes passés d'une situation quasi normale à un confinement très strict en seulement quelques jours. Il a fallu s'adapter et réagir très rapidement, **tant au niveau de nos missions d'accompagnement des entreprises qu'au niveau de notre travail au niveau politique**.

> *Dans cette situation inédite, j'apprécie l'engagement et le dynamisme de toute notre équipe, plus soudée que jamais.*

Quelle vision avez-vous de l 'avenir, du redémarrage, des solutions pour en sortir par le haut ?

Il faudra s'adapter à un monde qui ne sera plus comme avant, et ce pas seulement parce que le virus va nous accompagner dans les mois à venir. Une des priorités est de définir, ensemble, avec le gouvernement, les mesures de soutien économique pour l'Artisanat, et ce à court, moyen et long termes. Bref trouver les bonnes solutions pour éviter le pire. Et les artisans seront, j'en suis sûr, innovants et créatifs pour réagencer leur modèle économique et aller de l'avant, selon la formule « *Handwierk makes it happen* ».

Chambre des Métiers

www.femmesmagazine.lu

Date: **30-04-2020**
Periodicity: **Continuous**
Journalist: **-**

Circulation: **0**
Audience: **1000**

https://www.femmesmagazine.lu/apres-un-peu-plus-dun-mois-dactivite-jobswitch-sarrete/

Après un peu plus d'un mois d'activité, JobSwitch s'arrête

Femmes Magazine 30 avril 2020

Lancée le 24 mars 2020, la plateforme JobSwitch dont l'objectif était de faciliter et d'accélérer le recours à une main d'œuvre complémentaire et disponible durant la crise sanitaire liée au Covid-19, arrête ses activités le 30 avril 2020.

Au cours de cette période d'un peu plus d'un mois, la plateforme a connu un très grand succès avec pas moins de 1.460 candidatures enregistrées, et un pic de 201 demandes en une seule journée.

Conçue pour apporter une réponse rapide et ponctuelle à une demande pressante de certains secteurs en besoin immédiat de main d'oeuvre (commerce alimentaire, transport…), JobSwitch a réalisé au final 537 matchings et a ainsi facilité la mise en relation entre personnel en chômage, chômage partiel et indépendants avec des entreprises à la recherche de personnes disponibles rapidement.

Cette plateforme a été conçue dès le début comme un projet de courte durée. La relance progressive et la bonne gestion des entreprises face à cette crise, amène donc JobSwitch à cesser ses activités au 30 avril.

La Chambre de Commerce et sa House of Entrepreneurship tiennent à remercier tous les partenaires du projet qui ont contribué au grand succès de la plateforme, à savoir le Ministère du Travail, le Ministère de l'Economie, l'Adem, la Confédération luxembourgeoise du Commerce, la Fedil, l'Horesca, la Chambre des Métiers et la Chambre d'Agriculture.

Communiqué par la Chambre de commerce

PRINT MEDIA
CHAMBRE DES METIERS LUXEMBOURG
Ref: 39228 / 5EA6A61A51

Lëtzebuerger Journal

Date: 27-04-2020
Page: 9
Periodicity: Daily
Journalist: -

Circulation: 4 000
Audience: 37 500
Size: 254 cm²

Diplomatie, Tracing-Apps und Praktika

Die Woche in der „Chamber“

LUXEMBURG Eine Plenarsitzung des Parlaments ist in dieser Woche des 1. Mai-Feiertags zwar keine vorgesehen, allerdings steht einiges an Arbeit auf den Tagesordnungen der „Chamber“-Ausschüsse. An diesem Montagmorgen gibt Außenminister Jean Asselborn der zuständigen Kommission Aufschluss über die europäischen Ministerkonferenzen von vergangener Woche unter anderem im Zusammenhang mit der Covid-19.Krise. Der Finanzausschuss befasst sich derweil mit einer Reihe von Gesetzentwürfen zu Fristverschiebungen im Finanz- und Steuerbereich. Am Dienstag dann diskutiert der Digitalisierungsausschuss unter anderem mit einer Motion des Piraten-Abgeordneten Sven Clement gegen „Tracing-Apps“ im Rahmen der Covid-19-Krise. Was auf der Tagesordnung des Justizausschusses am Mittwochmorgen steht, ist noch nicht festgelegt. Auf Antrag der ADR befasst sich die Bildungskommission indes mit der Strategie zur Wiederaufnahme des Schulbetriebs, die derzeit ja kontrovers diskutiert wird. Zusammen kommen an diesem Tag auch der Mittelstandsausschuss - zur Reorganisation von Handels- und Handwerkskammer - sowie der Geheimdienstkontrollausschuss, der bekanntlich von Martine Hansen (CSV) präsidiert wird. Am Donnerstag dann tagt unter anderem die Konferenz der Fraktionspräsidenten, während sich der Arbeitsausschuss mit der Reform des Praktikumsgesetzes befasst. LJ

Im Mittelpunkt der Arbeiten der Abgeordnetenkammer steht nach wie vor die Covid-19-Krise
Foto: Editpress/I. Finzi

www.agefi.lu

Date: **24-04-2020**
Periodicity: **Continuous**
Journalist: **-**

Circulation: **0**
Audience: **1000**

https://www.agefi.lu/Fax-Article.aspx?art=60178&date=24-04-2020&fax=4868&rubr=4834

L'armée et la police face au Covid-19 (Chambre des députés)

Les ministres François Bausch et Henri Kox étaient accompagnés de membres de l'armée et de la police pour faire le point par visioconférence ce 23 avril avec les députés sur le rôle et l'action des deux institutions dans le cadre de la crise du Covid-19. Depuis mars, l'armée a pris en charge des missions de sécurité, de transport et de surveillance des stocks de matériel médical et d'installation de tentes sanitaires à grande échelle.

Elle participe également aux efforts d'acquisition de matériel médical à l'étranger et a mis en place un site de distribution de masques "drive in" au parking du Findel pour les entreprises de l'artisanat, en collaboration avec la Chambre des métiers. Suite à une question des députés sur le volet stratégique de la prise en charge de la crise, François Bausch a déclaré que l'armée devrait à l'avenir augmenter ses stocks de matériel, par exemple en achetant des tentes sanitaires spécialisées. Pour le ministre, il faudra tirer un bilan critique de la crise afin de détecter d'éventuelles faiblesses pour répondre aux situations similaires qui pourraient se présenter à l'avenir.

Réflexions autour d'un hôpital militaire

Les députés se sont interrogés sur une éventuelle réorganisation de l'armée qui ferait suite à la crise. François Bausch a dit plancher sur la création d'un hôpital militaire, rattachée à un hôpital classique. Il s'agirait d'une structure flexible, conçue en collaboration avec l'Uni.lu et l'AMMD. Elle s'occuperait en temps normal notamment de missions de recherche, et pourrait être convertie très rapidement en hôpital de crise pour répondre à des situations spécifiques.

Pas de «bleift doheem» pour la police

Les membres de la police, contrairement à la majorité des citoyens, ont dû être envoyés sur le terrain pour assurer le contrôle des mesures de confinement mises en place par le Gouvernement. Les représentants de la police ont détaillé aux députés les mesures adoptées pour assurer au mieux cette mission. Les horaires ont ainsi été adaptés pour diminuer les rencontres physiques des Iwwerleeungeagents. Les mêmes binômes ont toujours été envoyés ensemble sur le terrain, en évitant de mixer les équipes et unités, et en s'assurant que les voitures ne soient pas échangées. Point positif, toutes les patrouilles étaient équipées de matériel de protection avant le début de la crise, décision qui avait été prise suite aux épidémies de grippe aviaire.

La criminalité globalement en baisse

La police constate une baisse globale de la criminalité, mais pas dans le domaine des stupéfiants. De nouveaux problèmes, notamment de dépôt sauvage de déchets, ont été évoqués. Les cas de disputes sont également assez élevés, conséquence de la promiscuité liée au confinement, sans toutefois aller jusqu'à un constat d'augmentation de la violence domestique. La police relève également des cas d'excès de vitesse dans les rues désertées. Globalement, les représentants de la police ont affirmé que les citoyens respectaient bien les règles du confinement. Depuis le début de l'état de crise, 5000 contrôles ont été effectués, surtout en ce qui concerne les déplacements non autorisés. Les contrôles quant au port du masque, qui est désormais obligatoire dans les transports publics et les commerces, commenceront la semaine prochaine.

Vers une loi sur les pandémies ?

François Bausch a affirmé que des réflexions étaient en cours sur une possible loi sur les pandémies. Celle-ci serait destinée à répondre à un besoin de clarté dans le cadre de crises comme celle du Covid-19, qui a nécessité l'adoption d'un nombre important de mesures exceptionnelles pour permettre au gouvernement de déclarer un état de crise et d'ordonner le confinement. Les députés n'ont pas manqué de constater qu'il s'agissait d'un sujet extrêmement délicat.

Le ministre a affirmé que tout cadre mis en place serait ciblé sur des situations précises et prendrait en compte le respect de la vie privée. Les députés se sont encore émus de la situation en ce qui concerne les contrôles de transit aux frontières, notamment avec l'Allemagne. Ils se sont interrogés sur la base légale de ces dispositifs et ont affirmé que certains contrôles étaient effectués de façon inappropriée, par des personnels ostensiblement armés. Les députés ont également évoqué le fait que les noms, plaques d'immatriculation et destination des voyageurs étaient relevés lors de certains contrôles, pratiques difficilement justifiables dans le cadre du débat plus large sur la protection des données personnelles.

François Bausch a affirmé qu'il relayerait les doléances des députés dans ce contexte. Il a lui-même affirmé s'inquiéter de la situation au niveau européen, avec une réaction disproportionnée des états membres face à la crise et le constat d'une érosion de l'état de droit.

Source : Chambre des députés